



FOEDERATIO MEDICORUM HELVETICORUM



Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
Observatoire suisse de la santé
Osservatorio svizzero della salute
Swiss Health Observatory

Analyse de l'effectif des médecins hospitaliers en Suisse en 2005

Sur mandat du Conseil suisse de la science et de la technologie

Hélène Jaccard Ruedin¹ & Maik Roth¹

Esther Kraft² & Martina Hersperger²

1 : Observatoire suisse de la santé

2 : Fédération suisse des médecins

Publication web

Juillet 2007

Neuchâtel

Observatoire suisse de la santé

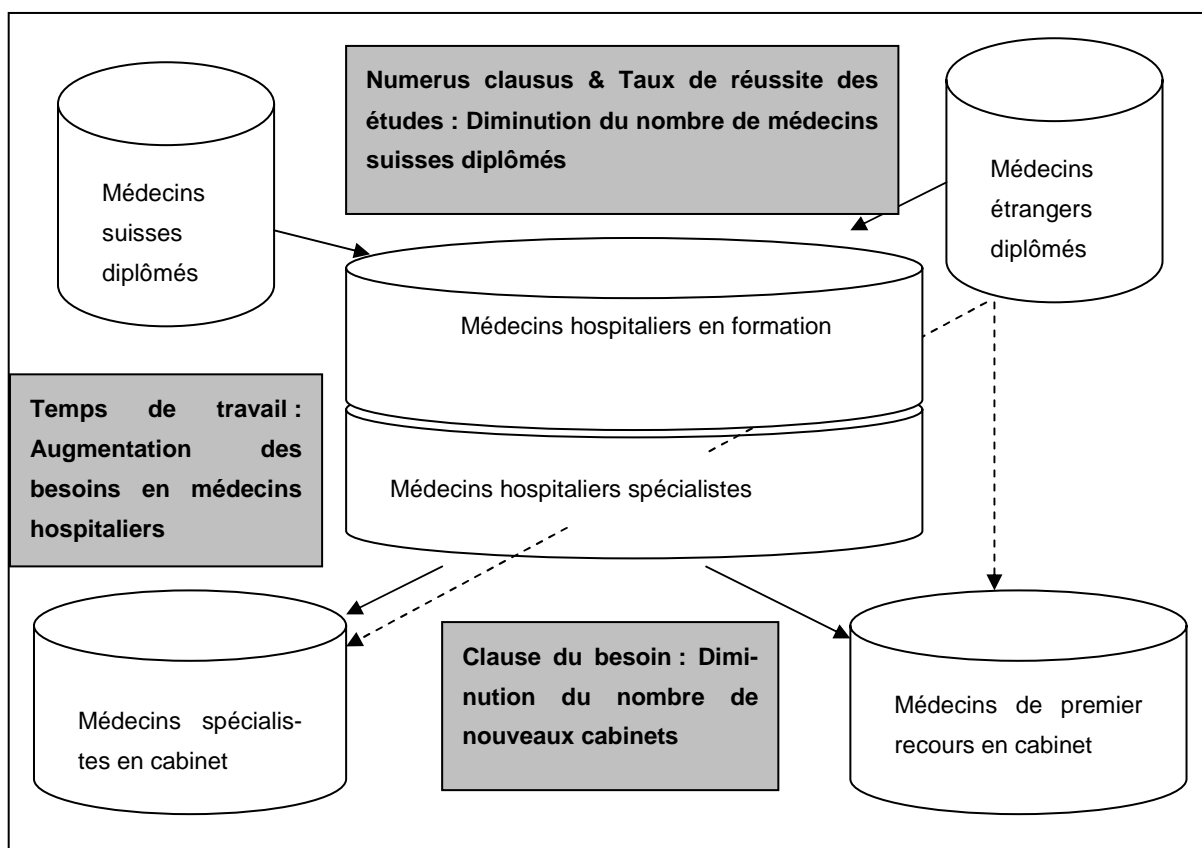
Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Effectif des médecins dans la Statistique administrative des hôpitaux (OFS)	6
2.1	Caractéristiques de la banque de données	6
2.2	Méthode d'estimation utilisée pour corriger les valeurs manquantes	6
2.3	Situations particulières de la Statistique administrative des hôpitaux	8
2.4	Résultats de l'estimation	9
3.	Effectif des médecins dans la Statistique des médecins (FMH)	13
3.1	Caractéristiques de la banque de données	13
3.2	Caractéristiques démographiques des médecins hospitaliers	14
3.3	Caractéristiques professionnelles	16
4 .	Effectif des médecins en formation dans l'Enquête auprès des établissements pour la formation post-grade (FMH).	21
4.1	Caractéristiques de la banque de données	21
4.2	Caractéristiques des places de formation	21
5.	Synthèse	24
6.	Perspectives et conclusion	28
Annexe 1. Statistique administrative des Hôpitaux		29
1.1.	<i>Variables utilisées (données par établissement hospitalier)</i>	29
1.2.	<i>Catégories d'établissements selon la typologie de l'OFS</i>	29
1.3.	<i>Rémunération de médecins et autres universitaires dans le domaine médical par le compte de salaire 30</i>	30
1.4.	<i>Médecins hospitaliers et médecins hospitaliers de nationalité étrangère, nombre et EPT, par canton, 2005</i>	31
Annexe 2. Statistique des médecins de la FMH		32
2.1.	<i>Variables utilisées (données par médecin)</i>	32
2.2.	<i>Répartition des médecins hospitaliers selon les classes d'âge par canton</i>	33
2.3.	<i>Répartition des médecins hospitaliers selon les catégories de spécialisation (dernier titre fédéral obtenu)</i>	34
Annexe 3. Postes de formation selon la spécialité en 2005		35
3.1.	<i>Variables utilisées (données par établissement hospitalier)</i>	35
3.2.	<i>Répartition des postes entre candidats et non candidats, par spécialité</i>	36
3.3.	<i>Répartition des postes entre médecins suisses ou étrangers, par spécialité</i>	37
3.4.	<i>Répartition des postes selon le taux d'occupation, par spécialité</i>	38

1. Introduction

Le corps médical est actuellement soumis à différentes mesures législatives dont les conséquences à moyen terme sont difficiles à déterminer. Trois mesures particulières avec des impacts opposés doivent être mentionnées : la limitation du temps de travail dans les hôpitaux a augmenté les besoins en ressources humaines dans le domaine de la médecine hospitalière, tandis que la limitation du nombre de places d'étudiants et la clause du besoin ont diminué les ressources humaines pour la médecine hospitalière et la médecine ambulatoire. Bien que ces mesures ne concernent chaque fois qu'un domaine de la médecine (formation, médecine hospitalière ou médecine ambulatoire), elles peuvent avoir un impact indirect sur les autres domaines. Ces domaines fonctionnent comme des vases communicants et peuvent être représentés sous forme de flux allant de la formation à la médecine ambulatoire en passant par la médecine hospitalière (Figure 1). Dans ce modèle, la médecine hospitalière exerce une double fonction puisque d'une part elle répond à des besoins en soins spécifiques, tout en représentant le réservoir des futurs médecins s'installant en pratique privée.

Figure 1: Flux de médecins et mesures législatives récentes



En médecine hospitalière, la réduction du temps de travail des médecins assistants à 50 heures hebdomadaires, introduite en 2005, a nécessité une expansion des effectifs des médecins dans les hôpitaux. On peut supposer que ce besoin supplémentaire a pu être en partie couvert en engageant les médecins ne pouvant ouvrir un cabinet en raison de la clause du besoin, en vigueur depuis 2002. Lorsque celle-ci sera levée en juin 2008, il est possible que bon nombre de médecins formés quittent leur emploi en hôpital pour s'installer en cabi-

net privé. L'autre moyen pour couvrir les besoins en médecins hospitaliers est le recours aux médecins étrangers. Entre 2002 et 2006, ce sont en moyenne 1'475 médecins qui ont fait reconnaître leur diplôme étranger pour exercer en Suisse, mais il n'est pas possible de spécifier quelle part de ces médecins pratique en milieu hospitalier et pour quelle durée.

En médecine ambulatoire le fait que 20% de l'effectif soit âgé de plus de 60 ans implique de former à moyen terme une relève suffisante pour garantir la médecine de premier recours sur tout le territoire. Cependant on constate parmi les médecins en formation une tendance de plus en plus marquée à se spécialiser aux dépens de la médecine de premier recours, couplée au souhait de travailler moins que les générations précédentes¹.

Ces tendances surviennent alors que le nombre de médecins suisses diplômés ne cesse de diminuer : selon l'OFSP, entre 2000 et 2005, le nombre de diplômes fédéraux de médecine octroyés est passé de 756 à 622. Cette situation reste mal expliquée et n'est que partiellement liée à la limitation de l'accès à ces études dans les facultés (numerus clausus)² : Malgré tout, comme le nombre de places de formation de médecins disponibles est décidé par les autorités, celles-ci doivent s'assurer de l'adéquation entre le nombre de places d'étude et les besoins futurs en praticiens, en tenant compte des tendances mentionnées précédemment. C'est pourquoi le Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST) entend aborder différents aspects de la démographie médicale de manière à mieux définir le nombre de médecins à former à l'avenir.

Autant pour le secteur ambulatoire que pour le secteur hospitalier, il n'existe pas en Suisse de banque de données qui permette directement d'établir un inventaire exhaustif des médecins actifs. La médecine ambulatoire a déjà fait l'objet d'une description transversale pour l'année 2004 parue récemment³. Le secteur hospitalier pour sa part, a été peu investigué. Certains travaux mettent en évidence une proportion croissante de médecins de provenance étrangère, situation à laquelle les médias s'intéressent de plus en plus⁴. La proportion de médecins assistants étrangers a augmenté de 32% en 2003 à 37% en 2005, laissant supposer que le nombre de médecins suisses formés est insuffisant⁵.

Le CSST a donc mandaté l'Obsan pour analyser l'effectif des médecins hospitaliers, à partir des données existantes. Pour cela l'utilisation de plusieurs banques de données a été proposée, approche qui est appliquée ici pour la première fois. Une telle approche pourrait à l'avenir être reprise pour effectuer un monitoring des médecins hospitaliers en Suisse.

¹ B. Buddeberg-Fischer et al : « Studienerfahrungen und Karrierepläne angehender Ärztinnen und Ärzte », BMS 2002; 83(38): 1980.

² Office fédéral de la statistique (2005), Profil des études de médecine en Suisse, Actualité OFS, Neuchâtel.

³ H. Jaccard Ruedin, M. Roth, C. Bétrisey, N. Marzo, A. Busato: Offre et recours aux soins médicaux ambulatoires en Suisse. Document de travail Obsan N° 22.

⁴ Voir Y. Steiner : « Médecins, infirmières. Les étrangers soignent la Suisse ». L'Hebdo, 19 avril 2007

⁵ Siegrist M et al : Weiterbildung und Arbeitssituation aus Sicht der Assistenzärzte. BMS 2006; 87(10): 379-386.

Objectif

L'objectif de ce rapport est de décrire l'effectif des médecins hospitaliers pour l'année 2005 en combinant différentes sources de données. Bien que l'approche utilisée ne permette que des estimations, elle devrait donner une vision d'ensemble en terme d'effectifs. Elle fournit aussi des renseignements utiles concernant les proportions entre les différentes catégories de spécialités.

Structure du rapport

L'introduction est suivie de trois chapitres, dédiés chacun à une banque de données, décrivant d'abord les spécificités de la banque de données, ses limites et les résultats spécifiques :

Au chapitre 2, la Statistique administrative des hôpitaux (OFS) est utilisée pour estimer l'effectif global des médecins, par catégories d'hôpitaux. Cette statistique renseigne sur le nombre de médecins, par sexe et nationalité (suisse, non suisse) en équivalent plein-temps.

Au chapitre 3, la Statistique des médecins de la FMH est utilisée pour caractériser les médecins selon leur spécialité post-grade, leur sexe et leur structure d'âge.

Au chapitre 4, l'Enquête auprès des établissements de formation post-grade (FMH) présente la distribution des places de formation selon les titres post-grades et renseigne sur la proportion de candidats suisses ou étrangers occupant ces postes.

Finalement, le chapitre 5 synthétise les résultats de ces trois statistiques, suivi des conclusions au chapitre 6.

Remerciements

Les auteurs du rapport remercient les personnes ayant soutenu les travaux et participé à sa révision : Mesdames Nadine Allal, CSST, Anne Guilloz, OFS, Maria Hodel, OFSP, S. Suter (CSST).

Messieurs Anthony Francis (OFS), Max Giger (FMH), Raymond Rossel (OFS).

2. Effectif des médecins dans la Statistique administrative des hôpitaux (OFS)

2.1 Caractéristiques de la banque de données

La statistique des hôpitaux est une statistique administrative, cherchant à décrire l'infrastructure et les activités des hôpitaux suisses selon le type d'établissement, les prestations offertes, l'effectif du personnel, les comptes d'exploitation. Les lits destinés à accueillir des patients pour des soins intra-muros, ainsi que les cas et les journées d'hospitalisation y sont également comptabilisés.

Le personnel est relevé sous forme d'enregistrements individuels, au 31 décembre. Chaque enregistrement est caractérisé par un certain nombre de variables indépendantes et univoques. Ces variables sont le niveau de formation, le taux d'activité, la durée de l'engagement, le centre d'activité, l'imputation comptable du salaire, la source de financement, le sexe et la nationalité. La liste complète des variables utilisées figure dans l'Annexe 1.

La variable « Taux d'activité » comptabilise chaque personne en fonction de l'activité réellement effectuée durant l'année et décrit l'effectif en terme d'équivalent plein temps (EPT). Le rapport entre le nombre d'équivalent plein temps (EPT) et le nombre d'employés correspond au taux moyen d'occupation.

Cette statistique permet théoriquement d'analyser de manière précise les effectifs de médecins travaillant en milieu hospitalier. Malheureusement, certaines variables du questionnaire sont facultatives et sont complétées de façon lacunaire, ne permettant pas une exploitation exhaustive des informations⁶. Il en est ainsi de la variable facultative « code de la profession » qui permet de classer les médecins selon trois codes de profession: « médecin avec titre fédéral de spécialiste», « médecin sans titre fédéral de spécialiste», « médecins sans précision ».

Dans les analyses qui suivent, les valeurs manquantes sont complétées par une méthode d'estimation se basant sur les données des établissements ayant fourni des informations complètes. Une analyse des données manquantes effectuée par la section santé de l'OFS⁷ avait démontré que les questionnaires issus des établissements qui choisissent de livrer toutes les informations facultatives comportent peu ou pas de valeurs manquantes. Ils peuvent ainsi être utilisés comme référence pour estimer les valeurs manquantes dans les établissements qui ne livrent pas l'information facultative.

2.2 Méthode d'estimation utilisée pour corriger les valeurs manquantes

L'approche proposée attribue aux établissements ayant fourni des informations incomplètes, la même distribution de médecins que celle provenant des établissements dont les données fournies étaient complètes. L'attribution se fait selon le type d'établissement (K111 à K235) et le statut juridico-économique (privé, public).

⁶ Cette statistique est actuellement en révision et sera rendue plus exhaustive à partir de 2009.

⁷ OFS (2003), Rapport sur la saisie du personnel dans les divers hôpitaux suisses de 1997 à 2001, document interne.

Pour chaque catégorie d'établissement, le volume de médecins est alors calculé par rapport à une information de référence disponible pour tous les établissements. Cette valeur de référence peut être le nombre d'employés rémunérés par le compte de salaire 30 intitulé « salaires des médecins et autres universitaires », du nombre total d'employés de l'établissement ou du nombre de journées d'hospitalisation. Dans ce rapport les résultats reposent sur les estimations faites à partir du nombre d'employés rémunérés par le compte de salaire 30 (« salaires des médecins et autres universitaires »). Ces résultats ont été confrontés aux estimations obtenues à partir des deux autres valeurs de référence, qui donnaient des chiffres tout à fait comparables.

Principe

Les médecins salariés sont rémunérés par le compte de salaire n° 30 (selon les normes comptables de H+) intitulé « salaires des médecins et autres universitaires ». Cette variable doit être obligatoirement remplie. Les salariés enregistrés dans ce compte ne sont pas que des médecins puisque les personnes avec une formation universitaire travaillant dans le domaine médical sont également incluses dans ce compte (exemple : chimistes, psychologues, sociologues, etc.)⁸. Ce biais est corrigé en déterminant la proportion de médecins rémunérés par le compte 30 parmi les établissements qui ont indiqué un code de profession. Aucune estimation n'est faite pour les établissements qui n'emploient pas de médecins salariés et ne notifient pas de personnel rémunéré par le compte de salaire 30.

La méthode est décomposée en trois étapes :

- (a) Sélection des établissements qui ont du personnel rémunéré par le compte de salaire 30.
- (b) Calcul de la proportion de médecins parmi les employés rémunérés par le compte de salaire 30, par catégorie d'établissement.
- (c) Imputation de la proportion calculée ci-dessus aux employés rémunérés par le compte de salaire 30 des établissements dont on ne connaît pas le nombre de médecins.

Cette approche permet de compléter les données manquantes concernant l'effectif de médecins. Dans une analyse de la variance (ANOVA), il s'avère que cette méthode permet d'expliquer plus de 90% de la variation observée. De plus les variables « type d'établissement » et « statut juridico-économique » s'avèrent significatives. Cette méthode permet aussi d'identifier les établissements qui n'ont pas de personnel rémunéré par le compte de salaire 30 et qui théoriquement ne travaillent qu'avec des médecins agréés.

⁸ Les professions contenues dans le compte de salaire 30 sont détaillées dans l'annexe 1.3.

2.3 Situations particulières de la Statistique administrative des hôpitaux

Médecins agréés

Un médecin agréé soigne des patients privés dans un hôpital avec lequel il a conclu un contrat. Le nombre de médecins agréés est relevé dans la statistique administrative sans information sur le temps ou le type de travail effectué. Un médecin peut travailler dans plusieurs établissements hospitaliers et être compté plusieurs fois dans la statistique. Le nombre de médecin par catégorie d'hôpital, donné à titre indicatif dans le Tableau 1 surestime donc le nombre de médecins agréés actifs en Suisse. Les analyses qui suivent ne tiennent pas compte de cette catégorie de médecins.

Tableau 1. Nombre de médecins agréés par catégorie d'hôpitaux, 2005

Type d'hôpital selon l'OFS	Description	Nombre de médecins agréés
K111	Hôpitaux universitaires	*
K112	Hôpitaux de soins généraux, prise en charge centrale, niveau 2	622
K121	Hôpitaux de soins généraux, soins de base, niveau 3	1801
K122	Hôpitaux de soins généraux, soins de base niveau 4	2143
K123	Hôpitaux de soins généraux, soins de base, niveau 5	1080
K211	Clinique psychiatrique, niveau 1	*
K212	Clinique psychiatrique, niveau 2	35
K221	Clinique de réadaptation	35
K231	Clinique spécialisée, chirurgie	996
K232	Clinique spécialisée, gynécologie/néonatalogie	97
K233	Clinique spécialisée, pédiatrie	*
K234	Clinique spécialisée, gériatrie	*
K235	Clinique spécialisée, diverses	145
Total		6964

* moins de 10 médecins

Source : OFS, Statistique administrative des hôpitaux, 2005. Analyse : Obsan

Médecins en formation

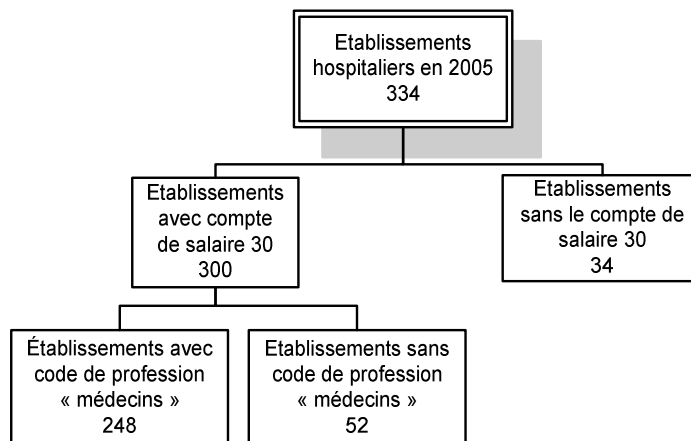
Théoriquement, l'estimation du nombre de médecins en formation dans les établissements hospitaliers peut également être effectuée à l'aide de la statistique administrative des hôpitaux puisque le personnel en formation doit être déclaré sous la profession *visée*. Par exemple, un médecin diplômé effectuant un stage dans sa formation post-grade doit être déclaré comme médecin avec titre fédéral de spécialiste (AH01) et « en formation ». Cependant, les données collectées pour cette variable s'avèrent trop souvent insuffisantes et incomplètes. Ce sont les données de la FMH sur le nombre de médecins assistants en Suisse qui seront utilisées pour cette estimation.

2.4 Résultats de l'estimation

Parmi les 334 établissements recensés en 2005, 34 ne possèdent pas de personnel rémunéré par le compte de salaire 30 et sont alors considérés comme n'employant pas de médecins salariés. Il est probable que ces établissements travaillent uniquement avec des médecins agréés.

Le nombre de médecins est finalement estimé pour 52 établissements à l'aide des informations provenant de 248 établissements ayant fournis des données complètes (Figure 2)

Figure 2. Détails du nombre d'établissements utilisés pour l'estimation



La classification des établissements selon les catégories est présentée dans l'annexe 1.2.

Qualité de l'estimation

La qualité de l'estimation dépend de la précision avec laquelle les établissements hospitaliers ont rempli la variable « code de profession ». L'estimation ne concerne que les établissements n'ayant pas livré cette information. La qualité des résultats varie considérablement selon le canton (Tableau 2). Les cantons de Appenzell, Jura, Lucerne, Saint-Gall et Zurich sont ceux pour lesquelles plus de 60% des effectifs sont estimés. Les autres cantons présentent au contraire une part des effectifs estimés moins importante et les résultats sont par conséquent plus fiables. Six cantons ont fournis des données complètes.

L'intervalle de confiance à 95% est une autre mesure de la fiabilité des données par canton. L'estimation est particulièrement difficile pour le canton de Zurich qui emploie environ 18% des médecins en milieu hospitalier et pour lequel il est nécessaire d'estimer environ 70% de son effectif total.

Tableau 2. Part de l'effectif des médecins, estimé et intervalle de confiance (IC) à 95% par canton, 2005

Canton	Nombre de médecins	Part de médecins estimée (en %)	IC à 95 % valeur inférieure	IC à 95% valeur supérieure
AG	925	1.0	922	928
Appenzell ¹	106	67.8	88	123
BE	2 306	0.0	2 306	2 306
BL	574	3.4	571	578
BS	1 285	0.0	1 285	1 285
FR	327	0.0	327	327
GE	1 749	0.1	1 748	1 750
GR	476	4.0	469	482
JU	95	95.8	79	110
LU	584	99.5	428	740
NE	126	9.8	122	131
SG	940	85.6	727	1 153
SH	151	16.5	140	162
SO	382	0.2	382	382
TG	617	6.5	597	637
TI	721	0.0	721	721
VD	1 989	0.0	1 989	1 989
VS	548	0.0	548	548
ZH	3 235	70.1	1 847	4 689
Suisse centrale ²	404	21.3	387	421
Total	17 540	23.0	15 683	19 462

1. AI et AR

2. Glaris, Nidwald, Obwald, Schwyz Uri et Zoug, ces cantons ont été regroupés pour des raisons de protection des données car ils possèdent un nombre limité d'institutions

Source : OFS, Statistique administrative des hôpitaux, 2005. Analyse : Obsan

Nombre de médecins

En 2005, 17'540 médecins ont été employés en milieu hospitalier en Suisse (Tableau 3). Ce nombre comprend aussi les médecins ne travaillant qu'une fraction de l'année, mais présent au 31 décembre ou travaillant toute l'année à temps partiel. Exprimé en Equivalent Plein Temps, 15'663 médecins EPT ont travaillé en milieu hospitalier, dont 6'018 femmes (38%). 30% des médecins et des médecins EPT sont employés par les 5 Hôpitaux universitaires (K111). 49% des médecins et 50% des médecins EPT sont actifs dans des hôpitaux de soins généraux (K112 à K123). Parmi ces médecins, 6% sont employés par des institutions privées.

Tableau 3. Nombre de médecins et EPT des médecins par catégorie d'hôpitaux, 2005

Type d'hôpital	Description	Nombre de médecins			Nombre de médecins en EPT		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
K111	Hôpitaux universitaires	3 265	1 987	5 252	2 990	1 727	4 717
K112	Hôpitaux de soins généraux, prise en charge centrale, niveau 2	2 851	1 691	4 542	2 713	1 552	4 266
K121	Hôpitaux de soins généraux, soins de base, niveau 3	1 146	724	1 870	1 057	653	1 710
K122	Hôpitaux de soins généraux, soins de base niveau 4	1 027	607	1 635	872	537	1 409
K123	Hôpitaux de soins généraux, soins de base, niveau 5	315	208	524	267	178	445
K211	Clinique psychiatrique, niveau 1	714	584	1 299	631	477	1 107
K212	Clinique psychiatrique, niveau 2	257	294	551	233	230	463
K221	Clinique de réadaptation	302	196	498	248	145	392
K231	Clinique spécialisée, chirurgie	202	158	360	149	176	325
K232	Clinique spécialisée, gynécologie/néonatalogie	8	17	25	8	14	22
K233	Clinique spécialisée, pédiatrie	203	175	378	177	138	315
K234	Clinique spécialisée, gériatrie	149	137	286	107	101	208
K235	Clinique spécialisée, diverses	209	113	322	193	91	284
Total		10 648	6 892	17 540	9 645	6 018	15 663

Source : OFS, Statistique administrative des hôpitaux, 2005. Analyse : Obsan

La répartition des médecins par canton est présentée dans l'Annexe 1. La proportion des femmes varie peu selon que l'on tienne compte du nombre de médecins ou du nombre de médecins EPT. Elle oscille entre 29% (FR) et 43% (TG et SH). Dans les cantons, le taux moyen d'occupation (rapport EPT/médecins) le plus bas se rencontre à NE (71%), le taux le plus élevé à LU et AG (94%).

Nombre de médecins étrangers

Les médecins étrangers représentent 34% des médecins et 35% des médecins EPT (Tableau 4). Parmi ceux-ci, 25% sont employés dans les Hôpitaux universitaires (K111) et 48% dans des Hôpitaux de soins généraux (K112 à K123). Avec 45% de femmes, la proportion de médecins étrangères est plus élevée que pour l'effectif total. Sur l'ensemble des médecins étrangers, 8% sont employés dans les établissements privés. Le taux moyen d'occupation est légèrement plus élevé que pour l'effectif total (92% versus 89%). La répartition des médecins étrangers selon les cantons est présentée dans l'Annexe 1.

Tableau 4. Médecins étrangers et EPT des médecins étrangers par catégorie d'hôpitaux, 2005

Type d'hôpital	Description	Nombre de médecins			Nombre de médecins en EPT		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
K111	Hôpitaux universitaires	879	604	1 483	824	541	1 365
K112	Hôpitaux de soins généraux, prise en charge centrale, niveau 2	988	703	1 691	925	642	1 567
K121	Hôpitaux de soins généraux, soins de base, niveau 3	257	235	492	246	217	463
K122	Hôpitaux de soins généraux, soins de base niveau 4	250	215	465	235	207	441
K123	Hôpitaux de soins généraux, soins de base, niveau 5	119	103	223	111	92	203
K211	Clinique psychiatrique, niveau 1	309	290	599	284	255	539
K212	Clinique psychiatrique, niveau 2	142	152	294	131	122	253
K221	Clinique de réadaptation	111	90	201	98	79	178
K231	Clinique spécialisée, chirurgie	18	132	150	16	159	175
K232	Clinique spécialisée, gynécologie/néonatalogie	-	-	-	-	-	-
K233	Clinique spécialisée, pédiatrie	57	54	112	51	48	99
K234	Clinique spécialisée, gériatrie	46	46	91	37	37	74
K235	Clinique spécialisée, diverses	97	57	154	94	51	146
Total		3 273	2 682	5 955	3 053	2 449	5 502

1. Le nombre de médecins étrangers n'est pas estimable pour cette catégorie d'hôpitaux.

Source : OFS, Statistique administrative des hôpitaux, 2005. Analyse : Obsan

3. Effectif des médecins dans la Statistique des médecins (FMH)

3.1 Caractéristiques de la banque de données

La banque de données de la fédération des médecins suisses (FMH) contient l'information de 85-95% des médecins hospitaliers exerçant en Suisse. Pour les médecins ayant une pratique privée, son degré de couverture s'élève à 95-99% de l'effectif total. Les médecins ne s'annonçant pas auprès de la FMH ne figurent pas dans cette statistique. Dans ce groupe figurent principalement des médecins hospitaliers et parmi ceux-ci les médecins d'origine étrangère. Cette statistique comptabilise des personnes, indifféremment de leur taux d'activité.

Le registre contient les données individuelles des médecins exerçant en Suisse, titulaires d'un titre post-grade fédéral, d'un titre de formation post-grade étranger reconnu ou sans titre de spécialisation. S'ils ne se sont pas annoncés auprès de la FMH, les médecins ayant cessé toute activité, pour cause de retraite ou de départ à l'étranger continuent de figurer dans le registre. Ceci peut entraîner une surestimation des effectifs, mais celle-ci reste probablement minime.

Cette statistique fait la distinction entre les médecins exerçant en pratique privée ou sans pratique privée. La première catégorie comprend tous les médecins ayant un cabinet privé, y compris les médecins employés par un hôpital mais exerçant en plus une activité en cabinet. Les données qui suivent concernent les médecins sans pratique privée, donc les médecins hospitaliers n'ayant aucune activité privée. Il s'agit donc d'une sous-estimation puisque les médecins ayant une activité mixte en sont exclus.

Cette banque de données permet de distinguer les médecins hospitaliers selon leur fonction. La liste des variables utilisées figure dans l'Annexe 2.1.

3.2 Caractéristiques démographiques des médecins hospitaliers

En 2005, la statistique FMH comptabilisait 12'938 médecins hospitaliers avec 43% de médecins femmes (Tableau 5). La proportion de femmes est donc un peu plus élevée que dans la statistique de l'OFS. Elle varie d'un canton à l'autre entre 34 % au Tessin et 47% à ZH.

Tableau 5. Nombre de médecins exerçant une activité hospitalière dans la statistique FMH, 2005

Canton	Médecins hospitaliers			Médecins avec diplôme étranger		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
AG	390	277	667	101	68	169
Appenzell ¹	29	22	51	7	9	16
BE	1 064	761	1 825	291	193	484
BL	257	187	444	74	44	118
BS	569	367	936	167	80	247
FR	135	85	220	34	22	56
GE	702	564	1 266	193	155	348
GR	191	123	314	52	35	87
JU	32	20	52	10	5	15
LU	291	174	465	77	47	124
NE	126	94	220	31	24	55
SG	386	250	636	105	62	167
SH	38	22	60	11	4	15
SO	151	91	242	44	16	60
TG	157	101	258	54	30	84
TI	279	143	422	69	34	103
VD	757	644	1 401	186	136	322
VS	163	110	273	39	22	61
ZH	1 529	1 330	2 859	418	331	749
Suisse centrale ²	177	150	327	51	29	80
Total	7 423	5 515	12 938	2 014	1 346	3 360

1. AI et AR

2. Glaris, Nidwald, Obwald, Schwyz, Uri et Zoug, ces cantons ont été regroupés pour des raisons de protection des données car ils possèdent un nombre limité d'institutions

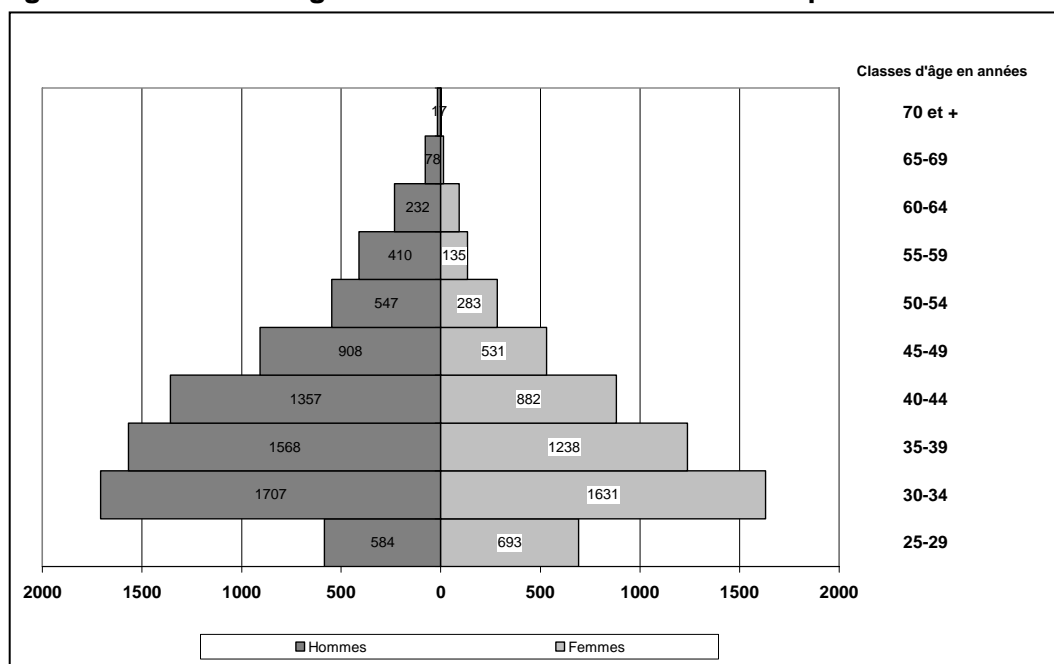
Source : FMH. Analyse : Obsan

Age et sexe

L'âge des médecins hospitaliers est connu pour 12'909 d'entre eux (98%). La structure d'âge des médecins hospitaliers est présentée dans la Figure 3. Parmi les femmes, 3'562 (65%) sont âgées entre 25 et 39 ans et 1'413 (26%) entre 40 et 49 ans. Parmi les hommes, 3'859 (52%) et 2'265 (31%) sont âgés entre 25 et 39 ans et 40 et 49 ans respectivement.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes uniquement dans la classe d'âge des 25-29 ans, représentant les médecins diplômés les plus jeunes (+109). Dans toutes les autres classes d'âge les hommes sont plus nombreux. La répartition des médecins hospitaliers dans les cantons selon leur âge est présentée dans l'Annexe 2.2

Figure 3. Structure d'âge de l'ensemble des médecins hospitaliers en 2005



Source : FMH, analyse Obsan

Nationalité

La nationalité est estimée au travers du pays d'obtention du diplôme de médecine. Cette information est disponible pour 12'548 personnes (97%). Parmi celles-ci, 9'188 (73%) ont un diplôme suisse et 3'360 médecins (27%) peuvent être considérés comme étrangers (Tableau 5). Cette proportion s'élève à 25% parmi les femmes et à 28% parmi les hommes. Elle est la plus faible parmi les médecins de moins de 40 ans (20%) et la plus élevée parmi les médecins âgés entre 40 et 49 ans (37%) puis elle diminue à 34% pour les classes d'âge plus élevées.

Parmi les médecins sans titre fédéral de spécialiste, la proportion des médecins étrangers s'élève à 21%. Cette proportion est plus basse que celle obtenue au travers d'une enquête s'adressant spécifiquement aux médecins assistants, où 34% des participants avaient obtenu leur diplôme à l'étranger⁹ (voir Tableau 10). Ces différences peuvent s'expliquer par des taux de participation plus élevés des médecins étrangers à l'enquête auprès des médecins assistant qu'auprès de la statistique de la FMH elle-même.

⁹ Siegrist M et al : Weiterbildung und Arbeitssituation aus Sicht der Assistenzärzte. BMS 2006; 87(10): 379-386.

3.3 Caractéristiques professionnelles

Fonction hiérarchique

La fonction exercée au sein de l'hôpital est connue pour 10'909 médecins (84%). Parmi ceux-ci, 4'739 sont médecins assistants (43%). Ces proportions varient entre les sexes : parmi les femmes, la fonction est connue pour 4'575 d'entre elles et 2'341 (51%) sont médecins assistants. La fonction est connue pour 6'334 des hommes dont 2'398 sont médecins assistants (38%). La proportion des médecins assistants s'élève à 74% avant 40 ans (Femmes : 77%, Hommes : 72%) pour diminuer à 0-1% parmi les médecins plus âgés.

Parmi les hommes 1'063 (17%) ont une position de cadre (médecin-chef, médecin adjoint, médecin chef de service) et 2'313 (36%) sont chefs de clinique¹⁰. Ces chiffres s'élèvent à 255 (6%) et 1'558 (34%) pour les femmes¹¹.

Spécialisation

La répartition des médecins hospitaliers selon leur dernière spécialité obtenue figure dans l'Annexe 2.3 Sur l'ensemble, 57 % n'ont pas de titre fédéral de spécialiste. Cette proportion est plus faible parmi les hommes (52%) que parmi les femmes (63%). 79% de ces médecins sans titre fédéral de spécialiste sont des médecins ayant obtenu leur diplôme en Suisse.

Décrire la spécialisation des médecins hospitaliers dépend de la perspective adoptée : selon le premier ou le dernier titre obtenu. Dans le Tableau 6, les effectifs décrits sont basés sur le premier titre obtenu et le nombre de titres fédéraux de spécialiste obtenus par la suite. Des 5'602 médecins hospitaliers ayant obtenu un titre fédéral (43%), 81% n'ont qu'un seul titre et 18% en ont 2, tandis que 1% en détiennent 3 ou plus. La plus forte proportion de personnes ayant deux titres ou plus se rencontre parmi les médecins âgés entre 45-59 ans, où elle s'élève à 25%.

Parmi ces médecins hospitaliers formés, 39% ont d'abord obtenu un titre dans une des catégories non détaillées au Tableau 6 et 27% ont obtenu leur premier titre fédéral en médecine interne. Cette proportion s'abaisse respectivement à 8%, 7%, 4% et 9% pour les détenteurs d'un titre en chirurgie, pédiatrie, gynécologie ou psychiatrie. Les médecins avec un titre fédéral en médecine générale représentent pour leur part 7% des médecins hospitaliers.

Parmi les médecins dont le premier titre est celui de médecine interne, 43% détiennent par la suite un second voir un 3^{ème} titre. De même, parmi les détenteurs d'un premier titre en médecine générale, 18% obtiennent ultérieurement un autre titre. Pour les autres catégories mentionnées dans le Tableau 6, cette proportion s'abaisse à 12% en pédiatrie, 8% en chirurgie, 4% en psychiatrie et <1% en gynécologie.

¹⁰ Soit 10 % de cadres parmi l'effectif des médecins (hommes et femmes) dont la fonction est connue

¹¹ Soit 2% de cadres parmi l'effectif des médecins (hommes et femmes) dont la fonction est connue

Tableau 6. Distribution des médecins hospitaliers selon leur classe d'âge et le nombre de titre fédéraux obtenus en 2005.

Classes d'âge	25-34 ans			35-44 ans			45-59 ans			60+ ans		
	Nombre de titres			Nombre de titres			Nombre de titres			Nombre de titres		
Premier titre obtenu	1	2	3+	1	2	3+	1	2	3+	1	2	3+
Médecine générale	17	0	0	145	26	4	131	32	3	16	3	1
Chirurgie	30	0	0	223	13	0	115	20	1	20	2	0
Gynécologie- obstétrique	22	0	0	159	0	0	39	0	0	11	1	0
Médecine interne	170	10	0	490	317	14	159	241	26	43	30	7
Pédiatrie	61	2	0	166	19	0	83	24	0	27	1	0
Psychiatrie	19	0	0	244	10	0	199	10	0	24	0	0
Autre titre	120	0	0	1021	120	2	667	113	5	103	21	0
Total	439	12	0	2448	505	20	1393	440	35	244	58	8
Pas de titre fédéral de spécialiste	4193			2072			946			125		

Source : FMH. Analyse : Obsan

Dans le Tableau 7, les médecins hospitaliers sont cette fois classés selon leur dernier titre fédéral obtenu. Par mesure de simplification, certains titres de spécialistes sont regroupés comme suit :

- « Médecine spécialisée non chirurgicale » : allergologie, angiologie, cardiologie, rhumatologie, endocrinologie-diabétologie, pneumologie, hématologie, gastro-entérologie, néphrologie, neurologie, médecine physique et réhabilitation, oncologie, infectiologie.

Autres spécialisations : médecine tropicale, dermatologie-vénérologie, médecine intensive.

- « Médecine spécialisée chirurgicale » : Chirurgie, chirurgie pédiatrique, orthopédie, ophtalmologie, ORL, neurochirurgie, chirurgie cardiaque, urologie, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie esthétique, anesthésiologie.
- « Psychiatrie » : Psychiatrie et psychothérapie, pédopsychiatrie.
- « Autre » : Médecine du travail, pharmacologie et toxicologie clinique, génétique médicale, médecine nucléaire, pathologie, médecine pharmaceutique, médecine sociale et préventive, radiologie, radio-oncologie, médecine légale.

Le nombre moyen de titre fédéral par praticien croit dans les catégories d'âge plus élevé. Il est le plus important en médecine spécialisée non chirurgicale, où il s'élève de 1.33 titre par médecin âgé de 25- 34 ans à 1.98 pour les médecins âgés de plus de 60 ans. Par contre, pour les autres catégories, il reste plus bas, atteignant au maximum 1.22 parmi les médecins âgés de 45-59 ans ayant un titre dans la catégorie « autre » et 1.25 parmi les mêmes spécialistes âgés de 60 ans et plus.

Ainsi, à partir de 35 ans, environ 21% des médecins hospitaliers formés auraient un deuxième titre fédéral de spécialiste. Cette proportion varie entre 80% dans la catégorie « médecine spécialisée non chirurgicale », 15% parmi les médecins ayant une des spécialité non détaillées dans le tableau 7, 10% parmi les psychiatres, 5% parmi les spécialités avec

activité chirurgicale et moins de 3% pour la gynécologie, pédiatrie, chirurgie et médecine interne ou générale.

Attention : Ces chiffres ne concernent que les médecins n'ayant pas d'activité en cabinet privé et sous-estiment la part des médecins ayant plusieurs titres.

Tableau 7. Nombre moyen de titre fédéral par personne, selon l'âge et la catégorie de spécialité, 2005.

Dernier titre obtenu	25-34			35-44			45-59			60+		
	Nombre de médecins	Nombre moyen de titres par médecins	Nombre de titres	Nombre de médecins	Nombre moyen de titres par médecins	Nombre de titres	Nombre de médecins	Nombre moyen de titres par médecins	Nombre de titres	Nombre de médecins	Nombre moyen de titres par médecins	Nombre de titres
Pas de titre FMH	4193	0	0	2072	0	0	946	0	0	125	0	0
Médecine générale	17	1.0	17	147	1.01	149	134	1.02	137	17	1.06	18
Médecine interne	170	1.0	170	507	1.03	523	165	1.04	171	43	1.0	43
Pédiatrie	61	1.0	61	167	1.01	168	87	1.06	92	28	1.04	29
Gynécologie et obstétrique	22	1.0	22	160	1.01	161	41	1.05	43	12	1.0	12
Psychiatrie	19	1.0	19	273	1.11	302	223	1.11	247	25	1.04	26
Chirurgie	30	1.0	30	225	1.01	227	115	1.0	115	21	1.05	22
Médecine spécialisée non chirurgicale	33	1.33	44	621	1.74	1081	434	1.86	806	57	1.98	113
Médecine spécialisée chirurgicale	81	1.0	81	616	1.03	634	363	1.08	393	60	1.05	63
Autres	18	1.06	19	257	1.06	273	306	1.22	374	47	1.25	59
Total	4644	1.03	463	5045	1.18	3518	2814	1.27	2378	435	1.24	385

Source : FMH. Analyse : Obsan

Les répartitions des médecins par catégorie du titre fédéral ne correspondent pas exactement à celles du Tableau 6 puisque dans le Tableau 7, les médecins sont classés selon leur dernier titre fédéral tandis qu'au Tableau 6 ils le sont selon leur premier titre fédéral.

Outre des titres fédéraux de spécialistes, la formation post-graduée comporte également des formations approfondies et des certificats d'attestation de formation complémentaire. Le Tableau 8 présente la distribution des détenteurs de tels titres parmi les médecins hospitaliers, selon les catégories de spécialités et d'âge. Il s'agit de tous les détenteurs et non des nouveaux titres distribués dans l'année.

Sur les 12'938 médecins hospitaliers retenus, 4% ont accompli une formation approfondie et 15% ont obtenu une attestation de formation complémentaire. La proportion la plus élevée de détenteurs d'une attestation de formation approfondie se rencontre parmi les médecins âgés entre 45 et 59 ans (9%). Les spécialités où se rencontrent le plus de médecins ayant terminé une telle formation sont la chirurgie (43%), qui propose quatre formations différentes, puis la pédiatrie (26%) qui en propose huit. Les proportions diminuent ensuite à 13% pour les autres spécialités chirurgicales (six formations approfondies en ophtalmologie, ORL, chirurgie cardiaque ou urologie). A noter que la médecine générale ou interne ne proposent qu'une seule formation approfondie en gériatrie, commune aux deux spécialités.

Pour les formations complémentaires, la proportion de médecins ayant accompli une telle formation s'élève de 3% avant 35 ans à plus de 20% chez les médecins plus âgés. Parmi les médecins spécialisés en médecine générale, 81% sont détenteurs d'une attestation de formation complémentaire (selon les experts de la FMH, il s'agit souvent de certificats pour la pratique en laboratoire ou les qualifications pour examens radiologiques). Ces proportions s'abaissent à 49% en gynécologie-obstétrique et 45% pour les spécialités sans activité chirurgicale.

Tableau 8. Distribution des formations approfondies et des attestations de formation complémentaire selon l'âge et la catégorie de spécialité*, 2005.

Dernier titre obtenu	25-34			35-44			45-59			60+		
	Médecins	Formation approfondie	Attestation de formation complémentaire	Médecins	Formation approfondie	Attestation de formation complémentaire	Médecins	Formation approfondie	Attestation de formation complémentaire	Médecins	Formation approfondie	Attestation de formation complémentaire
Pas de titre FMH	4193	0	74	2071	0	166	946	0	120	126	0	17
Médecine générale	17	0	14	150	3	133	133	5	94	16	0	14
Médecine interne	171	0	17	506	18	155	169	20	81	43	1	26
Pédiatrie	61	2	3	167	42	55	87	37	23	28	7	17
Gynécologie- obstétrique	22	0	7	160	6	79	41	8	21	12	0	7
Psychiatrie	19	0	1	272	0	11	223	0	21	25	0	0
Chirurgie	30	0	1	225	90	7	115	72	14	20	5	3
Médecine spécialisée non chirurgicale	33	0	3	613	5	289	432	14	193	54	0	21
Médecine spécialisée chirurgicale	80	2	7	623	84	130	365	46	71	61	7	17
Autres	18	0	0	258	34	14	303	40	22	50	10	3
Total	4644	4	127	5045	282	1039	2814	242	660	435	30	125

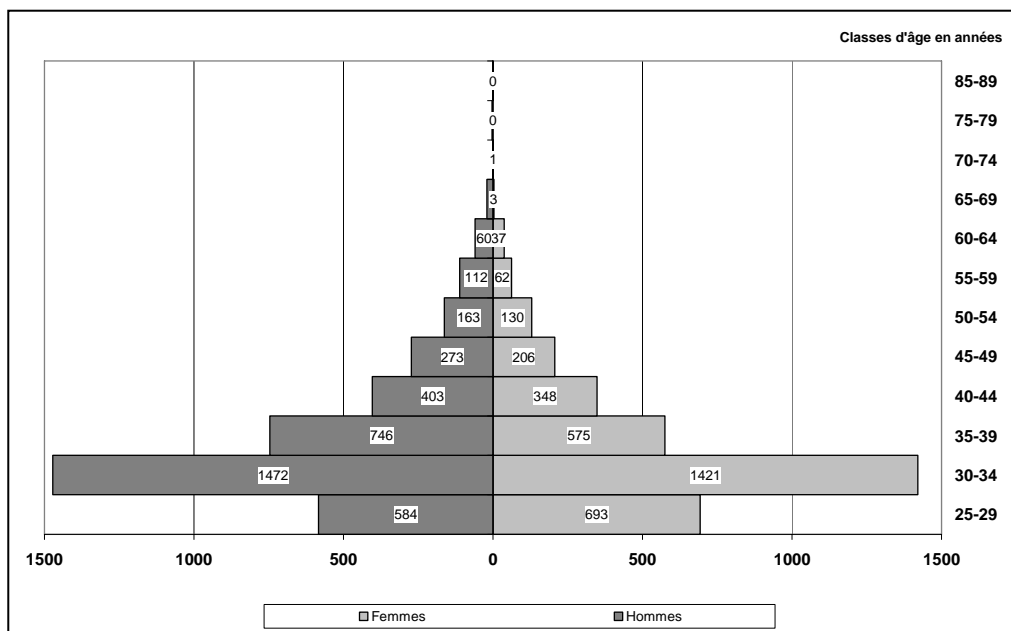
Source : FMH. Analyse : Obsan

* : Les données des Tableau 7 et 8 reposent sur deux extractions différentes au cours desquelles de minimes différences de répartition par catégorie de titres sont survenues.

Médecins sans spécialisation

L'âge de 7'313 médecins sans titre FMH, sur un total de 7'336, est connu. Leur structure d'âge est illustrée dans la Figure 4. Parmi ceux-ci, 83% des hommes et 87% des femmes ont moins de 45 ans. 5% de ces médecins détiennent au moins une attestation de formation complémentaire.

Figure 4. Structure d'âge des médecins sans titre FMH



Source : FMH. Analyse : Obsan

La Statistique FMH ne renseigne pas sur le type de services dans lesquels ces personnes sont actives. En postulant que ces personnes occupent des postes de formation, on pourra estimer dans quelles spécialités ces personnes ont travaillé en 2005, au travers de l'Enquête auprès des établissements pour la formation post-grade, abordée au chapitre suivant.

4. Effectif des médecins en formation dans l'Enquête auprès des établissements pour la formation post-grade (FMH).

4.1 Caractéristiques de la banque de données

Le registre du nombre de postes de formation post-grade, mis à jour annuellement, recense le nombre de postes disponibles pour la formation, par établissement et par titre de spécialisation.

Ces postes sont ventilés selon qu'ils se destinent à des candidats à ce titre ou à d'autres titres mais il existe un biais de classification car la personne qui remplit la statistique n'est pas toujours au courant des projets actuels des personnes occupant ces postes.

Pour les postes occupés pour une période inférieure à une année, le risque existe qu'ils soient recensés plusieurs fois, entraînant une surestimation du nombre réel.

Il existe également un biais de classement pour les postes de rotation offerts dans les grands établissements. Ces postes permettent à l'assistant de visiter plusieurs spécialités au cours d'une année. La notification de telles places varie d'un établissement à l'autre, le poste étant compté soit comme une seule place, soit comme une place pour chacune des spécialités concernées.

La statistique renseigne également sur la provenance des assistants, le type d'activité (clinique ou recherche) et le taux d'activité. Cette statistique englobe tous les établissements proposant des places de formation post-grade et comprends aussi des services ambulatoires comme par exemple des polycliniques. Une délimitation claire entre ces deux types d'activités n'est pas toujours possible.

4.2 Caractéristiques des places de formation

Au total 8'361 postes de formation post-grade dans 293 établissements ont été retenus. Les établissements n'ayant pas spécifiquement d'activité hospitalière comme des laboratoires ou des entreprises pharmaceutiques ou certains services avec activité ambulatoire ont été exclus¹².

Parmi les postes recensés 25% proviennent des services de médecine interne ou générale, 45% des services de médecine spécialisée. Pour chacun de ces postes, il est important de rappeler qu'ils sont destinés autant à des médecins se formant dans la branche spécifique qu'aux médecins visant une autre formation mais visitant différents services durant leur formation. C'est pourquoi, le rapport entre les différents types de postes ne reflète pas le rapport entre les différents titres post-grades qui sont obtenus chaque année. Au total, 56% de ces postes se trouvent dans des Hôpitaux universitaires ou des Hôpitaux de soins généraux centraux, tandis que 23% se trouvent dans des cliniques de soins généraux (Tableau 9).

¹² La liste des 71 établissements qui ont été exclus de l'analyse est disponible sur demande.

Tableau 9. Répartition des postes de formation par catégorie de spécialités et selon la typologie des Hôpitaux, 2005

Catégorie de spécialité	Hôpitaux de soins généraux, prise en charge centralisée (K11)	Hôpitaux de soins généraux, soins de base (K12)	Cliniques psychiatriques (K21)	Cliniques de ré-adaptation (K22)	Cliniques spécialisées (K23)	Autres	Total (%)
Médecine générale ¹³	9	52	4	0	20	20	105 (1)
Médecine interne	1021	777	3	92	55	64	2012 (24)
Pédiatrie	254	38	33	0	52	3	380 (5)
Gynécologie	294	190	0	0	1	0	485 (6)
Médecine spécialisée non-chirurgicale	1045	72	1	95	76	18	1307 (16)
Médecine spécialisée chirurgicale	1603	719	13	5	54	20	2414 (29)
Psychiatrie	124	22	899	2	17	276	1340 (16)
Autres	302	12	1	0	0	3	318 (4)
Total	4652	1882	954	194	275	404	8361 (100)

Source : Enquête auprès des établissements de formation post-grade 2005 (FMH). Analyse : Obsan

Sur l'ensemble de ces postes de formation, 71% sont occupés par des candidats à la spécialité en question et 29% par des non-candidats (Tableau 10). La liste détaillée par spécialité figure dans l'Annexe 3.

Tableau 10. Répartition des postes de formation entre candidats et non candidats¹⁴

Catégorie de spécialité	Candidats	Non candidats	Total	Part des postes pour les candidats (en %)
Médecine générale ¹³	64	41	105	61
Médecine interne	1438	574	2012	71
Gynécologie	416	69	485	86
Pédiatrie	352	28	380	93
Médecine spécialisée non-chirurgicale	826	481	1307	63
Médecine spécialisée chirurgicale	1430	984	2414	59
Psychiatrie	1214	126	1340	91
Autre	281	37	318	88
Total	6021	2340	8361	72

Source : Enquête auprès des établissements de formation post-grade 2005 (FMH). Analyse : Obsan

Deux tiers de ces postes sont occupés par des médecins ayant obtenu leur diplôme en Suisse (Tableau 11). C'est en psychiatrie que la proportion de postes occupés par des di-

¹³ Il ne s'agit pas des seules places de formation destinées aux médecins généralistes : les médecins se formant dans cette spécialité occupent différents postes en médecine interne et médecine spécialisée

¹⁴ Ces informations ne sont pas récoltées directement auprès des médecins assistants et il est probable que leurs objectifs diffèrent de ces données.

plômés suisses est la plus basse. Elle est la plus élevée en pédiatrie. Les médecins issus de pays hors Union européenne occupent moins de 1% des postes de formation.

Tableau 11. Répartition des postes de formation selon le pays d'obtention du diplôme

Catégorie de spécialité	Pays d'obtention du diplôme				Part candidats suisses (en %)
	CH	UE	Hors UE	Total	
Médecine générale	51	45	9	105	48.6
Médecine interne	1 522	439	60	2 117	74.3
Gynécologie	289	179	17	485	59.6
Pédiatrie	313	55	12	380	82.4
Médecine spécialisée non-chirurgicale	986	273	48	1307	75.4
Médecine spécialisée chirurgicale	1 530	814	70	2 414	63.4
Psychiatrie	655	515	170	1 340	48.9
Autre	173	129	16	318	54.4
Total	5 519	2 449	393	8 361	66.0

Source : Enquête auprès des établissements de formation post-grade 2005 (FMH). Analyse : Obsan

La majorité des postes sont des postes à plein temps et moins de 10% des postes de formation sont à temps partiel (Tableau 12). Seule la psychiatrie se caractérise par une proportion de 31% de postes à temps partiel. Des détails sur le taux de temps partiel exact ne sont pas disponibles. Les données détaillées par spécialité figurent dans l'Annexe 3.

Tableau 12. Répartition des postes de formation selon leur taux d'activité

Catégorie de spécialité	Taux d'activité			Part plein temps (en %)
	Plein temps	Temps partiel	Total	
Médecine générale	83	22	105	79
Médecine interne	1929	83	2012	96
Gynécologie	442	43	485	91
Pédiatrie	341	39	380	90
Médecine spécialisée non-chirurgicale	1 195	112	1 307	91
Médecine spécialisée chirurgicale	2 370	44	2 414	98
Psychiatrie	925	415	1 340	69
Autre	292	26	318	92
Total	7 577	784	8 361	91

Source : Enquête auprès des établissements de formation post-grade 2005 (FMH). Analyse : Obsan

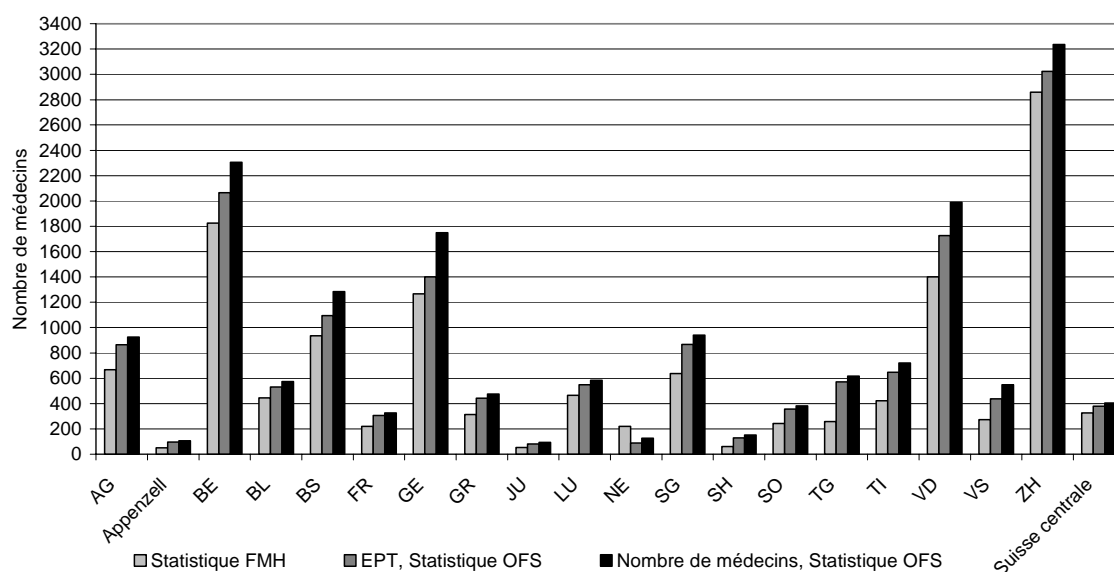
5. Synthèse

Les trois banques de données utilisées dans cette analyse ont été conçues avec des objectifs distincts. La perspective adoptée varie, chacune mesurant d'autres unités et présentant aussi d'autres limites. En combinant ces différentes visions, l'approche utilisée dans ce rapport permet de caractériser l'effectif des médecins hospitaliers de manière beaucoup plus précise qu'en recourant à une seule source de données. La statistique administrative des établissements hospitaliers de l'OFS renseigne sur les personnes occupant un poste à un moment déterminé de l'année sur le nombre d'Equivalent plein temps (EPT), offrant un cliché pour un moment précis de l'année. La statistique des médecins de la FMH renseigne sur les personnes enregistrées auprès de la FMH durant l'année.

Plusieurs aspects restent sans réponse. Tout d'abord, le taux d'activité de chaque médecin employé par les hôpitaux ne peut être étudié avec précision. Une autre limite à cette analyse est l'impossibilité de distinguer entre l'activité ambulatoire et stationnaire des médecins employés par un hôpital. Ceci concerne notamment l'activité des médecins agréés mais aussi celle des polycliniques et des services ambulatoires des hôpitaux.

La comparaison des effectifs des médecins hospitaliers mesurés dans la statistique de l'OFS ou de la FMH est illustrée dans la Figure 5. On constate une bonne corrélation entre les différents effectifs de la Statistique de l'OFS et l'effectif des médecins de la Statistique de la FMH. Les effectifs de la statistique de l'OFS sont systématiquement plus élevés (à l'exception de NE), ce qui reflète probablement la part des médecins étrangers non recensés par la FMH et celle des médecins ayant une fonction mixte (employés par un hôpital et ayant en parallèle une activité privée) et ne figurant pas parmi les médecins sans activité privée, dans la statistique FMH.

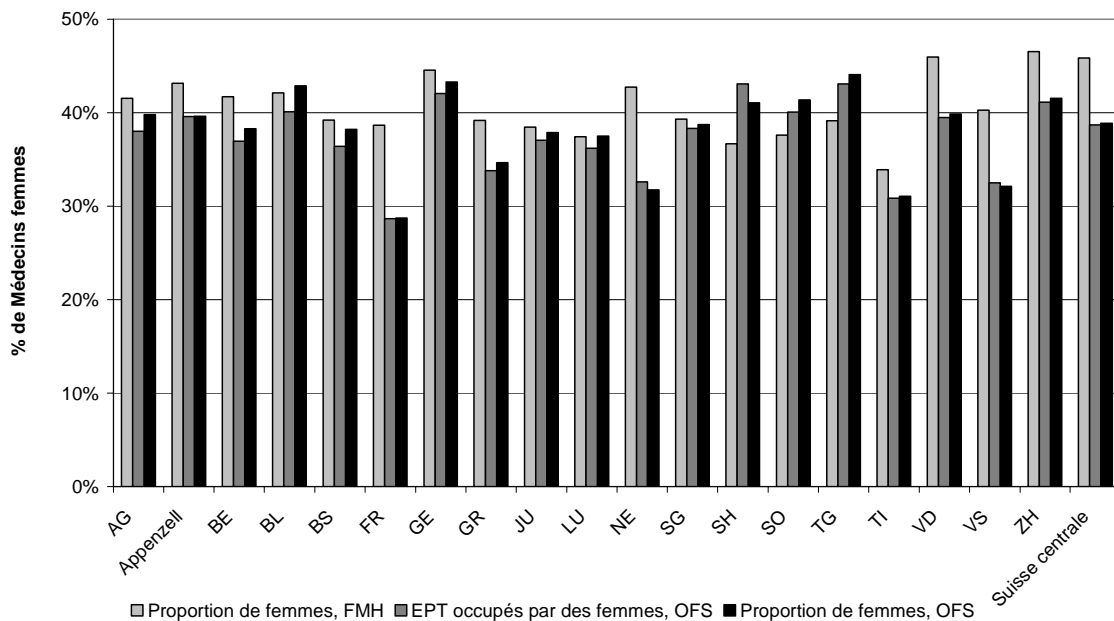
Figure 5. Comparaison de l'effectif des médecins hospitaliers dans la statistique de l'OFS et celle de la FMH



Sources : OFS, Statistique administrative des hôpitaux ; FMH, Statistique des médecins. Analyse : Obsan

Il existe par contre des différences dans les proportions de femmes parmi les médecins hospitaliers entre les deux sources de données. Elles s'expliquent probablement par le fait que la statistique de l'OFS recense les personnes à un moment précis de l'année alors que la statistique de la FMH recense des personnes sur une période différente. Ces différences oscillent généralement autour de 5%, n'atteignant 10% que dans les cantons de NE et FR (Figure 6).

Figure 6. Proportion de femmes parmi les médecins hospitaliers, Statistiques OFS et FMH



Sources : OFS, Statistique administrative des hôpitaux ; FMH, Statistique des médecins. Analyse : Obsan

Une comparaison entre les effectifs des médecins étrangers dans la banque de données de l'OFS et celle de la FMH n'a pour sa part pas de sens car l'information n'est pas tout à fait comparable. La première recense les étrangers identifiés selon leur nationalité tandis que la seconde les identifie selon le pays d'obtention de leur diplôme. Dans cette dernière, la proportion est légèrement plus basse, car les médecins étrangers ne sont pas tenus de s'annoncer auprès de la FMH et ils n'y figurent que partiellement.

Ainsi, le nombre de médecins EPT (totaux ou étrangers) de la Statistique de l'OFS pourrait refléter le volume global des médecins hospitaliers et renseigner sur leur origine suisse ou étrangère, tandis que la Statistique FMH décrit mieux les aspects démographiques et professionnels (âge, sexe, spécialisation).

Environ 57% des médecins hospitaliers ont moins de 40 ans et 43% sont des femmes. Les hommes sont majoritaires sauf dans la catégorie des médecins âgés entre 25 et 29 ans, représentant les plus jeunes diplômés, où les femmes sont plus nombreuses. Ainsi, la féminisation des étudiants en médecine, que l'on observe depuis quelques années dans les facultés, commence en 2005 à se voir aussi dans les hôpitaux. Les médecins étrangers représentent 31% de cet effectif.

Sur l'ensemble, 57% des postes sont occupés par des médecins sans titre fédéral de spécialiste. Ce nombre est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Les médecins étrangers représentent 1/5 des médecins sans titre et 1/3 des médecins-assistants. Cinq pourcent des médecins sans titre fédéral de spécialiste détiennent une attestation de formation complémentaire reconnue par la LAMal.

Parmi les 43% des médecins hospitaliers détenteurs d'un titre fédéral de spécialiste, 81% n'en détiennent qu'un et 18% en détiennent deux. Sur l'ensemble des médecins formés, 27% se spécialisent d'abord en médecine interne. Parmi ceux-ci, 43% obtiennent ultérieurement un second titre. A partir de 45 ans, les médecins hospitaliers détiennent en moyenne 1.2 titre par personne. Finalement, si l'on ne considère que le dernier titre obtenu, 40% des médecins hospitaliers ont un titre en médecine spécialisée (chirurgicale ou non chirurgicale).

Parmi les médecins hospitaliers, 4% ont en outre terminé une formation approfondie et 15% une formation complémentaire.

S'agissant des médecins en formation, sachant que plus de 50% des médecins des hôpitaux n'ont pas de titre fédéral de spécialiste, la statistique de l'OFS sous-estime clairement le nombre de personnes en formation. L'enquête auprès des établissements de formation post-grade est plus utile. Les 8'361 postes de formation qui ont été retenus dépassent d'environ 1'000 le nombre de personnes sans formation recensées dans la statistique des médecins de la FMH. La différence pourrait refléter des doubles comptages des postes de formation ou alors des postes occupés par des candidats à un second titre de formation.

Parmi ces postes de formation, 25% se trouvent dans des services de médecine interne ou de médecine générale et 45% dans des services spécialisés. Les postes de formation sont occupés dans 90% des cas par des médecins travaillant à plein temps. Environ 34% de ces postes sont occupés par des médecins ayant obtenu leur diplôme hors de la Suisse.

Les résultats présentés aux chapitres 2-4 restent des estimations et doivent être interprétés avec prudence. Pour l'année 2005, ils peuvent être résumés comme suit :

Effectif estimé des médecins hospitaliers (EPT)	15'663
Médecins étrangers	1/3
Femmes	2/5
Age < 40 ans	3/5
Age 50 ans et plus	1/6
Médecins sans titre fédéral de spécialiste	3/5
Médecins avec un seul titre fédéral de spécialiste	1/3
Médecins avec deux titres fédéraux ou plus	1/10
Titres fédéraux en médecine spécialisée	2/5
Formations complémentaires	1/6
Formations approfondies	1/20
Postes de formations	8'361
Dont occupés par des médecins étrangers	1/3
Dont occupés à temps partiel	1/10
Services de médecine interne, médecine générale ¹⁵	1/4
Services de pédiatrie, gynécologie	1/10
Services de médecine spécialisée	2/5

¹⁵ Il ne s'agit pas des seules places de formation destinées aux médecins généralistes : les médecins se formant dans cette spécialité occupent différents postes en médecine interne et médecine spécialisée

6. Perspectives et conclusion

Ce travail a décrit l'effectif des médecins hospitaliers pour l'année 2005. Le recours à plusieurs banques de données a permis de caractériser cet effectif de manière détaillée, sans pouvoir toutefois intégrer la dimension du taux d'activité.

Les résultats présentés dans ce rapport restent des estimations et doivent être interprétés avec prudence. En outre, ils se basent sur les données d'une seule année et ne renseignent pas sur la dynamique de cet effectif. Par conséquent ils ne permettent pas de faire des projections. Par contre cette analyse montre que le recours à plusieurs banques de données permet de dresser un tableau plus complet des effectifs des médecins hospitaliers.

Comme la médecine hospitalière est le réservoir des futurs praticiens, il serait souhaitable de mettre sur pied un suivi longitudinal de ces effectifs et de compléter le monitoring des médecins hospitaliers avec celui des médecins en cabinet. Ceci permettrait à moyen terme de mieux connaître la dynamique existante entre les médecins hospitaliers et ceux ouvrant un cabinet afin de réaliser des projections plus précises des effectifs à former à l'avenir. Les révisions prévues pour les principales banques de données utilisées permettront en outre d'améliorer la qualité de l'information récoltée.

Pour prévoir les besoins en médecins praticiens à long terme, des adaptations par rapport aux changements dans la façon de travailler des médecins (baisse du temps de travail) et par rapport aux besoins de la population seront nécessaires. C'est pour aborder ces différentes questions que l'Obsan a mis sur pied différentes études, actuellement en phase de réalisation.

Annexe 1. Statistique administrative des Hôpitaux

1.1. Variables utilisées (données par établissement hospitalier)

Variable	Type	Modalités	Description
N° BUR de l'établissement selon l'OFS	Nombre	-	-
Canton de l'hôpital	Caractère	-	-
Type d'établissement hospitalier	Caractère	K111 – K235	Typologie des hôpitaux de niveau 4 selon l'OFS
Statut juridico-économique	Dichotomique	0=privé 1=public	Typologie des hôpitaux selon l'OFS
Sexe	Dichotomique	0=femme 1=homme	
Profession	Caractère	AH00 – AH02	Médecins
Nombre d'employés de nationalité suisse	Nombre	-	-
Nombre d'employés en formation	Nombre	-	-
Nombre d'employés rémunérés par le compte de salaire 30	Nombre	-	-
Nombre d'employés en Equivalent plein-temps (EPT)	Nombre	-	-
Nombre d'employés total	Nombre	-	-
Nombre de journées d'hospitalisation	Nombre	-	-

1.2. Catégories d'établissements selon la typologie de l'OFS

Type d'établissement selon l'OFS	Description	Nombre d'établissements
K111	Hôpitaux universitaires	5
K112	Hôpitaux de soins généraux, prise en charge centrale, niveau 2	23
K121	Hôpitaux de soins généraux, soins de base, niveau 3	28
K122	Hôpitaux de soins généraux, soins de base niveau 4	46
K123	Hôpitaux de soins généraux, soins de base, niveau 5	48
K211	Clinique psychiatrique, niveau 1	25
K212	Clinique psychiatrique, niveau 2	39
K221	Clinique de réadaptation	45
K231	Clinique spécialisée, chirurgie	29
K232	Clinique spécialisée, gynécologie/néonatalogie	7
K233	Clinique spécialisée, pédiatrie	4
K234	Clinique spécialisée, gériatrie	9
K235	Clinique spécialisée, diverses	26
Total		334

Source : OFS, statistique administrative des hôpitaux

1.3. Rémunération de médecins et autres universitaires dans le domaine médical par le compte de salaire 30

Selon les normes comptables de H+ (Kontenrahmen der schweizerischen Krankenhäuser, 4. Auflage), le compte salaire no 30 enregistre en plus des médecins, tous les emplois universitaires des disciplines médicales suivantes :

- académicien
- médecin assistant
- biologiste
- candidat médecin
- médecin chef
- chimiste
- doyen honoraire
- mathématicien
- technicien médical
- chef de clinique
- Physicien
- Stagiaire dans ces domaines
- Psychologue
- Sociologue
- Médecin spécialiste
- Etudiant en pharmacie
- Médecin volontaire
- Médecin et académiciens temporaires

1.4. Médecins hospitaliers et médecins hospitaliers de nationalité étrangère, nombre et EPT, par canton, 2005

Canton	N	Nombre de médecins hospitaliers			Nombre de médecins hospitaliers en EPT			Nombre de médecins hospitaliers de nationalité étrangère			Nombre de médecins hospitaliers de nationalité étrangère en EPT		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
AG	21	557	368	925	535	329	865	195	168	362	187	150	338
Appenzell ¹	10	64	42	106	58	38	96	22	23	44	22	21	43
BE	39	1 423	883	2 306	1 303	763	2 065	447	335	782	427	300	727
BL	13	328	246	574	318	213	531	111	109	219	110	96	206
BS	13	794	491	1 285	697	399	1 096	296	213	509	264	178	442
FR	9	233	94	327	219	88	307	41	28	69	40	27	67
GE	15	992	757	1 749	812	589	1 401	216	206	422	184	174	358
GR	20	311	165	476	292	149	441	112	58	170	106	55	161
JU	3	59	36	95	51	30	81	14	12	25	12	10	22
LU	9	365	219	584	351	199	550	127	91	218	124	85	209
NE	13	86	40	126	60	29	89	29	17	45	20	14	35
SG	14	576	364	940	536	333	869	179	145	324	171	138	309
SH	3	89	62	151	73	56	130	32	34	67	30	32	61
SO	8	224	158	382	213	143	357	84	53	138	82	49	131
TG	14	345	272	617	325	246	571	155	163	318	145	146	291
TI	22	497	224	721	449	200	648	138	101	239	127	93	220
VD	33	1 196	793	1 989	1 046	682	1 728	198	158	356	184	143	327
VS	13	372	176	548	295	142	437	255	122	377	216	103	319
ZH	49	1 892	1 343	3 235	1 778	1 243	3 022	545	571	1 116	527	564	1 090
Suisse centrale ²	13	247	157	404	233	147	380	78	76	154	75	72	147
Total	334	10 648	6 892	17 540	9 645	6 018	15 663	3 273	2 682	5 955	3 053	2 449	5 502

1. AI et AR

2. Glaris, Nidwald, Obwald, Schwyz Uri et Zoug, ces cantons ont été regroupés pour des raisons de protection des données car ils possèdent un nombre limité d'institutions

Source : OFS, statistique administrative des hôpitaux. Analyse : Obsan

Annexe 2. Statistique des médecins de la FMH

2.1. Variables utilisées (données par médecin)

Variable	Type	Modalités	Description
Canton	Caractère	-	Lieu du cabinet médical
Date des observations	Date	31.12.2005	
Sexe	Dichotomique	0=F, 1=H	femme/home
Age	Nombre	-	années
Classe d'âge	Caractère	25-29, ... , 85-89	Classes d'âge de 5 ans
Cabinet privé	Dichotomique	0=non, 1=non	Toujours non
Fonction	Caractère	-	-
Origine du diplôme	Dichotomique	0=CH, 1=étranger	-
Lieu d'obtention du diplôme	Caractère	-	-
Date d'obtention du diplôme	Date	-	-
No du titre postgradué 1	Nombre	Liste diplômes FMH	-
Nom du titre postgradué 1	Caractère	-	-
No du titre postgradué 2	Nombre	Liste diplômes FMH	-
Nom du titre postgradué 2	Caractère	-	-
No du titre postgradué 3	Nombre	Liste diplômes FMH	-
Nom du titre postgradué 3	Caractère	-	-
No du titre postgradué 4	Nombre	Liste diplômes FMH	-
Nom du titre postgradué 4	Caractère	-	-
Nombre de titre postgradué	Nombre	-	-

2.2. Répartition des médecins hospitaliers selon les classes d'âge par canton

Canton	Classes d'âge				Total	Proportion 25-39 ans (en %)
	25-39	40-49	50-59	60 et+		
AG	388	182	72	20	662	58.6
Appenzell ¹	19	24			51	37.3
BE	1 053	504	209	55	1 821	57.8
BL	252	130	44	17	443	56.9
BS	512	279	113	30	934	54.8
FR	129	61	20	10	220	58.6
GE	674	386	145	58	1 263	53.4
GR	180	97	26	11	314	57.3
JU	24	14			52	46.2
LU	235	146	61	23	465	50.5
NE	122	64	22	12	220	55.4
SG	318	225	72	20	635	50.1
SH	33	22			60	55.0
SO	145	76	13	6	240	60.4
TG	104	109	32	12	257	40.5
TI	211	130	62	18	421	50.1
VD	899	332	127	39	1 397	64.4
VS	174	70	16	12	272	64.0
Suisse centrale ²	193	93	28	13	327	59.0
ZH	1 756	734	289	76	2 855	61.5
CH	7 421	3 678	1 375	435	12 909	57.5

1. AI et AR

2. Glaris, Nidwald, Obwald, Schwyz Uri et Zoug, ces cantons ont été regroupés pour des raisons de protection des données car ils possèdent un nombre limité d'institutions

Source : FMH. Analyse : Obsan

2.3. Répartition des médecins hospitaliers selon les catégories de spécialisation (dernier titre fédéral obtenu)

Catégorie de spécialisation	Homme	Femme	Total	Part au total (en %)
Allergologie/Immunologie	23	10	33	0.3
Anesthésiologie	294	243	537	4.2
Angiologie	27	10	37	0.3
Cardiologie	89	15	104	0.8
Chirurgie	337	54	391	3.0
Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique	37	2	39	0.3
Chirurgie maxillo-faciale	13	2	15	0.1
Chirurgie pédiatrique	26	8	34	0.3
Chirurgie plastique, reconstructive et esthétique	19	8	27	0.2
Dermatologie/Vénérologie	31	25	56	0.4
Endocrinologie/Diabétologie	25	5	30	0.2
Gastroentérologie	39	10	49	0.4
Génétique médicale	7	4	11	0.1
Gynécologie/Obstétrique	78	157	235	1.8
Hématologie	36	19	55	0.4
Infectiologie	52	13	65	0.5
Médecine du travail	32	13	45	0.3
Médecine générale	181	134	315	2.4
Médecine intensive	173	80	253	2.0
Médecine interne	509	376	885	6.8
Médecine légale	23	10	33	0.3
Médecine nucléaire	17	4	21	0.2
Médecine pharmaceutique	32	15	47	0.4
Médecine physique et réadaptation	42	19	61	0.5
Médecine sociale et préventive	34	18	52	0.4
Médecine tropicale	10	0	10	0.1
Néphrologie	33	20	53	0.4
Neurochirurgie	37	9	46	0.4
Neurologie	86	39	125	1.0
Oncologie	49	19	68	0.5
Ophthalmologie	67	39	106	0.8
ORL	43	24	67	0.5
Orthopédie	189	16	205	1.6
Pathologie	78	62	140	1.1
Pédiatrie	147	197	344	2.7
Pédopsychiatrie	39	61	100	0.8
Pharmacologie clinique	14	7	21	0.2
Pneumologie	33	12	45	0.3
Psychiatrie	272	168	440	3.4
Radiologie	197	64	261	2.0
Radio-oncologie et radiothérapie	18	7	25	0.2
Rhumatologie	48	24	72	0.6
Urologie	39	5	44	0.3
pas de titre FMH	3848	3488	7336	56.7
Total	7 423	5 515	12 938	100.0

Source : FMH. Analyse : Obsan

Annexe 3. Postes de formation selon la spécialité en 2005

3.1. Variables utilisées (données par établissement hospitalier)

Variable	Type	Modalités	Description
Année	Nombre	2005	
BUR			No BUR de l'établissement selon l'OFS
	Nombre	-	
No de diplôme	Nombre	Liste diplômes FMH	-
Nom et adresse de l'établissement	Caractère	-	-
Total d'assistants	Nombre	-	-
Candidat pour le titre FMH	Nombre	-	-
Candidat pour un autre titre FMH	Nombre	-	-
Avec diplôme suisse	Nombre	-	-
Avec diplôme de l'UE	Nombre	-	-
Avec diplôme hors de l'UE	Nombre	-	-
Place clinique	Nombre	-	-
Place de recherche	Nombre	-	-
Place à temps complet 100%	Nombre	-	-
Place à temps partiel >50%	Nombre	-	-

3.2. Répartition des postes entre candidats et non candidats, par spécialité

Catégories de spécialisation	Candidats à la spécialité	Non candidats	Total	Part des postes dédiés à la formation dans la spécialité (en %)
Anesthésiologie	372	55	427	87.1
Médecine générale ¹⁶	64	41	105	61.0
Chirurgie	439	658	1 097	40.0
Dermatologie et vénéréologie	58	2	60	96.7
Médecine légale	14	0	14	100.0
Gynécologie et obstétrique	416	69	485	85.8
Médecine interne	1 438	574	2 012	71.5
Chirurgie pédiatrique	23	42	65	35.4
Psychiatrie et psychothérapie d'enfant	201	16	217	92.6
Neurochirurgie	34	30	64	53.1
Neurologie	126	32	158	79.7
Ophtalmologie	107	1	108	99.1
Chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur	263	99	362	72.7
Oto-rhino-laryngologie	75	25	100	75.0
Pathologie	53	23	76	69.7
Médecine physique et réadaptation	64	45	109	58.7
Chirurgie plastique, reconstructive et esthétique	26	8	34	76.5
Prévention et santé publique	0	0	0	-
Psychiatrie et psychothérapie	1 013	110	1 123	90.2
Urologie	45	16	61	73.8
Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique	25	46	71	35.2
Chirurgie maxillo-faciale	21	4	25	84.0
Pédiatrie	352	28	380	92.6
Infectiologie	47	24	71	66.2
Génétique médicale	6	1	7	85.7
Médecine pharmaceutique	2	0	2	100.0
Cardiologie	94	42	136	69.1
Gastroentérologie	24	6	30	80.0
Allergologie et immunologie clinique	35	18	53	66.0
Médecine du travail	1	0	1	100.0
Endocrinologie/diabétologie	25	26	51	49.0
Hématologie	28	22	50	56.0
Oncologie médicale	59	32	91	64.8
Néphrologie	37	20	57	64.9
Pneumologie	35	9	44	79.5
Médecine nucléaire	16	4	20	80.0
Radiologie	177	5	182	97.3
Pharmacologie et toxicologie clinique	12	4	16	75.0
Radio-oncologie / radiothérapie	27	15	42	64.3
Angiologie	21	7	28	75.0
Médecine intensive	93	166	259	35.9
Rhumatologie	53	15	68	77.9
Total	6 021	2 340	8 361	72.0

Source : FMH. Analyse : Obsan

¹⁶ Il ne s'agit pas des seules places de formation destinées aux médecins généralistes : les médecins se formant dans cette spécialité occupent différents postes en médecine interne et médecine spécialisée

3.3. Répartition des postes entre médecins suisses ou étrangers, par spécialité

Catégorie de spécialisation	Pays d'obtention du diplôme			Total	Part CH (en %)
	CH	UE	Hors UE		
Anesthésiologie	348	72	7	427	81.5
Médecine générale	51	45	9	105	48.6
Chirurgie	651	415	31	1 097	59.3
Dermatologie et vénéréologie	53	7	0	60	88.3
Médecine légale	6			14	42.9
Gynécologie et obstétrique	289	179	17	485	59.6
Médecine interne	1 522	439	51	2 012	75.6
Chirurgie pédiatrique	49			65	75.4
Psychiatrie et psychothérapie d'enfant	142	61	14	217	65.4
Neurochirurgie	35			64	54.7
Neurologie	80	68	10	158	50.6
Ophthalmologie	88	16	4	108	81.5
Chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur	176	173	13	362	48.6
Oto-rhino-laryngologie	79			100	79.0
Pathologie	59			76	77.6
Médecine physique et réadaptation	59	42	8	109	54.1
Chirurgie plastique, reconstructive et esthéti- que	22			34	64.7
Prévention et santé publique	0	0	0	0	-
Psychiatrie et psychothérapie	513	454	156	1123	45.7
Urologie	38			61	62.3
Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique	30	36	5	71	42.3
Chirurgie maxillo-faciale	14	11	0	25	56.0
Pédiatrie	313	55	12	380	82.4
Infectiologie	61			71	85.9
Génétique médicale	3			7	42.9
Médecine pharmaceutique	2	0	0	2	100.0
Cardiologie	93			136	68.4
Gastroentérologie	27			30	90.0
Allergologie et immunologie clinique	37			53	69.8
Médecine du travail	1	0	0	1	100.0
Endocrinologie/diabétologie	44			51	86.3
Hématologie	41	5	4	50	82.0
Oncologie médicale	71	14	6	91	78.0
Néphrologie	50			57	87.7
Pneumologie	36			44	81.8
Médecine nucléaire	7			20	35.0
Radiologie	85	88	9	182	46.7
Pharmacologie et toxicologie clinique	10			16	62.5
Radio-oncologie / radiothérapie	28	10	4	42	66.7
Angiologie	22			28	78.6
Médecine intensive	231			259	89.2
Rhumatologie	53			68	77.9
Total	5 519	2 449	393	8 361	66.0

Source : FMH. Analyse : Obsan

3.4. Répartition des postes selon le taux d'occupation, par spécialité

Catégorie de spécialisation	Taux d'occupation des postes			Part plein temps (en %)
	Plein temps	Temps partiel	Total	
Anesthésiologie	405	22	427	94.8
Médecine générale	83	22	105	79.0
Chirurgie	1 087	10	1 097	99.1
Dermatologie et vénéréologie	52	8	60	86.7
Médecine légale	11	3	14	78.6
Gynécologie et obstétrique	442	43	485	91.1
Médecine interne	1 929	83	2 012	95.9
Chirurgie pédiatrique	65	0	65	100.0
Psychiatrie et psychothérapie d'enfant	108	109	217	49.8
Neurochirurgie	64	0	64	100.0
Neurologie	146	12	158	92.4
Ophthalmologie	105	3	108	97.2
Chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur	358	4	362	98.9
Oto-rhino-laryngologie	100	0	100	100.0
Pathologie	70	6	76	92.1
Médecine physique et réadaptation	104	5	109	95.4
Chirurgie plastique, reconstructive et esthétique	33	1	34	97.1
Prévention et santé publique	0	0	0	-
Psychiatrie et psychothérapie	817	306	1 123	72.8
Urologie	60	1	61	98.4
Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique	71	0	71	100.0
Chirurgie maxillo-faciale	22	3	25	88.0
Pédiatrie	341	39	380	89.7
Infectiologie	60	11	71	84.5
Génétique médicale	6	1	7	85.7
Médecine pharmaceutique	2	0	2	100.0
Cardiologie	135	1	136	99.3
Gastroentérologie	28	2	30	93.3
Allergologie et immunologie clinique	42	11	53	79.2
Médecine du travail	0	1	1	0.0
Endocrinologie/diabétologie	32	19	51	62.7
Hématologie	48	2	50	96.0
Oncologie médicale	72	19	91	79.1
Néphrologie	54	3	57	94.7
Pneumologie	40	4	44	90.9
Médecine nucléaire	18	2	20	90.0
Radiologie	173	9	182	95.1
Pharmacologie et toxicologie clinique	12	4	16	75.0
Radio-oncologie / radiothérapie	41	1	42	97.6
Angiologie	27	1	28	96.4
Médecine intensive	255	4	259	98.5
Rhumatologie	59	9	68	86.8
Total	7 577	784	8 361	90.6

Source : FMH. Analyse : Obsan